

» 10 000 LIVRES, JOUETS et vêtements seront distribués dans des villages au Maroc, en Mauritanie, au Mali, au Burkina Faso, au Togo et au Bénin par l'ONG Hironnelle d'Afrique. Deux véhicules partis le 20 juin dernier pour le Bénin feront des haltes régulières sur leur chemin.

<www.hirondelledafrique.org>

» CHAVETA, association de Jérôme Pasteur, construira une école pour les Indiens Ashaninkas au Pérou. Les magasins de commerce équitable Takara donnent un coup de pouce et lui reversent

une partie du prix de vente de deux de leurs produits : la ceinture Gauté et le sac Mérida.

<www.chaveta.org>
<www.takara-france.com>

» MODE ÉQUITABLE

A la poste, facteurs et factrices seront bientôt tous vêtus en tee-shirt et polo en coton équitable du Mali. C'est Armor-Lux qui habilite ces 100 000 postiers.



» YVES BUANNIC a décidé de devenir prêtre à l'âge tardif de 44 ans. À 59, il décide de se consacrer aux enfants et cofonde

l'ONG Enfants du monde - Droits de l'homme. Sa vie, mouvementée et riche en engagements, il la raconte très joliment dans son livre *L'Enfant du large*, paru aux Presses de la Renaissance.

PRODUITS CHIMIQUES

REACH relance les tests sur animaux

Illustration : Kat et Kat / Emma Pilo

Pourquoi un système espéré par tous est-il maintenant décrié par certains? La directive européenne sur les produits chimiques est accusée par les ONG de relancer l'expérimentation animale.



Comment une excellente nouvelle s'est-elle transformée en spectre menaçant?

À peine entrée en vigueur, la directive REACH (*lire ci-contre*) suscite déjà la controverse. L'idée de départ était pourtant bonne : contrôler les 100 000 produits chimiques qui se baladent sur le marché européen et les 1 500 nouvelles substances produites chaque année, et répondre à la peur qui enfle quant aux effets de la chimie sur la santé publique. Mesurer, contrôler, identifier l'impact toxique de tous ces esters de phtalates, composés perfluorés, alkylphénols ou encore muscs nitrés semblait aller de soi. Seulement voilà, REACH risque d'induire un effet indésirable : faire remonter le nombre

des tests de toxicité pratiqués sur les animaux. D'ici 2018, sur les 30 000 substances qui seront enregistrées auprès de l'organisme de contrôle, 12 000 seront testées. "Il est prévisible qu'il y ait un surcroît d'expérimentation animale", reconnaît Pablo Libreros au ministère de l'Écologie. "Je ne vois pas comment c'est possible autrement", renchérit le biologiste André Cicollella. "Plusieurs dizaines de millions d'animaux devraient être utilisés pour réaliser ces tests!" aboie le CLAM, le Collectif libération animal de Montpellier. La Ligue française contre la vivisection va plus loin, en la personne de Jacques Desmeules :

"Si on n'interdit pas ces faux tests, le projet REACH ne sert à rien." Pourquoi "faux tests"? "Parce qu'aucune espèce n'est le modèle biologique d'une autre, explique Hélène Sarraseca, directrice de l'association Antidote. Le résultat de ces tests n'est pas transposable aux humains." Pourtant, pour de nombreux scientifiques, c'est le seul

moyen d'étude d'un organisme vivant. "E a permis de détecter de nombreux cancérigènes" explique André Cicollella. Le projet REACH relance donc le débat sur l'utilité des tests animaliers et provoque des mises au point. Depuis 2001, le ministère de la

REACH pour enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances Chimiques.

La réglementation européenne effective au 1^{er} juin 2007 a pour enjeu

de contrôler la fabrication et l'importation des produits chimiques. Basée sur un calendrier de 11 ans et grâce à une nouvelle agence basée à Helsinki, elle procédera à l'enregistrement de 30 000 substances sur

les 100 000 existantes. Son principal atout réside dans le renversement de la charge de la preuve. Dorénavant, ce seront les entreprises qui devront prouver l'innocuité des substances.